

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M***22026532***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**17 FEV. 2022****Le Greffier**
GreffierN° d'entreprise : **0544 712 408****Nom**(en entier) : **MEFINCO INVEST IMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**Adresse complète du siège : **Avenue Winston Churchill, 10 boîte 7 à 7140 Morlanwelz****Objet de l'acte : Transfert de siège social**

A la suite de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2021, l'assemblée a approuvé ces points suivants:

- elle approuve à l'unanimité le transfert du siège social de la société vers la Rue des Nations-Unies, 6 à 7140 Morlanwelz. Ce transfert prend effet immédiatement.

- à l'unanimité, l'assemblée générale donne procuration spéciale MEFINCO FIDUCIAIRE SPRL (BE 0892.696.146) représentée par Monsieur MEO Christophe afin d'effectuer les démarches nécessaires à la publication au Greffe du Moniteur Belge. Cette procuration est également valable pour les éventuelles démarches auprès de la Banque Carrefour des Entreprises. Mandat qui cessera ses effets une fois les démarches effectuées.

CAVALLO Damien
Administrateur

MEFINCO FIDUCIAIRE SRL
Actionnaire principal
Représenté par MEO Christophe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).